

## Séance Plénière

### *\* Déclaration \**

**D**epuis de longs mois, les élus **FO Banques BNP Paribas** vous alertent sur le **climat social** de plus en plus tendu dans notre entreprise.

Alors que la Direction Générale fait la sourde oreille face aux problèmes rencontrés sur le terrain, nos collègues en **agences** sont de plus en plus **fragilisés**.

A notre grand regret, nous constatons de nombreuses **démissions** et des **abandons** de postes en progression.

Le **nombre de nouveaux projets** ne fait que s'accroître mais pas dans le bon sens pour les salariés.

Nous notons la fin des **Incitations Commerciales**. Nous vous avons pourtant mis en garde contre ce nouveau calcul qui était en défaveur de nos collègues. L'arrivée de « **MOTIV** » va, en fait, plutôt dé «**MOTIV**» er les commerciaux.

C'est pourquoi nous avons donné un avis défavorable en ITNC-HSCT.

N'oublions pas le mal-être chez **BDDF Opérations** suite à toutes les restructurations et les suppressions de postes qu'ils subissent. Quel est l'avenir pour leur emploi ? Ils restent trop souvent les oubliés autant sur la partie variable que sur la partie augmentation / promotion !

Les **résultats** de BNP Paribas sont bons, les actionnaires sont contents mais malheureusement les salariés qui œuvrent avec professionnalisme et qui construisent cette richesse ne sont pas rémunérés à leur juste valeur.

Il n'y a aucune réelle reconnaissance de la part de la Direction Générale !

Que dire des trois séances de **Négociation Annuelle Obligatoire** ?

Aucune de **nos revendications** n'a été retenue. Pour seule rétribution, un versement unique de 500 euros sous forme d'un complément d'intéressement sous condition que les 4 Organisations Syndicales signent cet accord.

Au vu du peu de considération que la Direction Générale porte envers ses salariés et pour toutes les raisons évoquées, après avoir écouté les déclarations des autres Organisations Syndicales, **les élus FO Banques BNP Paribas décident de quitter cette séance plénière du CCE** et vous demandent d'être plus à l'écoute de leurs propositions constructives et raisonnables ainsi que des attentes des salariés.

**Les quatre Organisations Syndicales ont quitté cette séance.**



Smartphone



Internet

Françoise ROUX - Éric LEGER - Pascal MASSELIN  
32 rue de Clignancourt 75018 Paris - ACI : CSDRCA

Tél : 01 40 14 38 24 - Fax : 01 40 14 60 05

Mail : [paris\\_irp\\_delegation\\_nationale\\_force\\_ouvriere@bnpparibas.com](mailto:paris_irp_delegation_nationale_force_ouvriere@bnpparibas.com)



Facebook



Twitter

